

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20190405-BP\_2019\_PHOTOU  
Reçu le 12/04/2019

87 place du champ de foire  
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME  
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
**D\_2019\_4\_10**

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mille dix neuf , le vendredi 05 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 29 Mars 2019

**Présents :** Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORREDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle

**Objet : Affectation de résultats d'exploitation 2018 - Photovoltaïque**

**Pouvoirs :**

Madame LHOMME Michèle a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LHOMME Michèle, Madame TAMAGNA Véronique, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Photovoltaïque pour l'exercice 2018 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement) ;

Constatant que le résultat de clôture 2018 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 4 465,72 €
- un excédent d'investissement de 31 067,81 €

**DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (report nouveau créiteur R002) :

**4 465,72 €**

- Affectation de l'excédent reporté d'investissement (report nouveau créiteur R001) :

**31 067,81 €.**

**Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 05/04/2019, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le **12 AVR. 2019**

Le Maire,  
Michel CARTERET.